

# LE PETIT BULLETIN

## *Gazette du Montchabouillard*



### Sommaire

- Éditorial p 1
- Vie municipale 2
- Vie communale 8
- La Métropole 15
- Vie associative 18
- Infos pratiques 27

Elections municipales :  
15 mars 2026



Mairie de Montchaboud  
Tél : 04 76 68 29 96  
[mairie-montchaboud@wanadoo.fr](mailto:mairie-montchaboud@wanadoo.fr)  
Horaires d'ouverture mairie  
mardi : 10-12h / 13-16h  
mercredi : 10-12h  
jeudi : 14-18h

# Vie Municipale

## Le mot du Maire

Bonjour à tous

Chers Montchabouillards, je m'adresse à vous, une dernière fois dans ce mandat, pour vous remercier.

Vous remercier de m'avoir fait confiance il y a 6 ans et de m'avoir permis d'occuper ce poste de Maire dans cette belle commune qu'est Montchaboud !

J'ai accompli ce mandat avec beaucoup de plaisir et nous avons essayé, avec le conseil municipal, d'apporter à notre commune un cadre de vie agréable, dynamique, où tout le monde peut trouver sa place.

Créer et maintenir de la vie dans une petite commune de 364 habitants n'est pas toujours facile et demande un engagement permanent.

Habitants, membres des associations, conseillers municipaux, tout le monde doit participer et prendre sa part pour que perdure cette ambiance de village, ces échanges lors des festivités, ces rencontres ...

Alors un GRAND MERCI à tous pour avoir permis cela.

Durant ces 6 années, notre village a évolué en termes d'équipements, d'animations et de services :

Mini parc pour les petits à l'entrée du village, terrains de pétanque, City stade, et espace de loisirs pour les plus grands,

Maraîcher pour une consommation de légumes biologiques en circuit ultra-court,

Cours de yoga, de pilâtes, gymnastique adaptée pour nos anciens,

Café associatif pour égayer nos soirées et nous apporter régulièrement un peu de culture et de détente...

Nous avons apporté notre contribution pour faire vivre notre village, mais rien n'est jamais définitivement acquis, et bien d'autres choses restent encore à accomplir pour lui assurer un avenir radieux.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2026, et n'oubliez pas...

Le 15 MARS venez tous voter pour affirmer votre participation à la vie de votre commune !

Votre Maire

Guy Soto

# Vie Municipale

## Les vœux du Maire

Le 23 janvier 2026, Monsieur le Maire a invité les habitants de Montchaboud afin de présenter ses vœux pour 2026.

En évoquant la Journée du merci, célébrée le 11 janvier, Monsieur Guy Soto a souhaité exprimer sa profonde reconnaissance.

Il a souhaité en premier lieu remercier Madame Magdeleine Fasola, maire durant le précédent mandat, dont l'accompagnement lui a permis d'intégrer le conseil municipal, ainsi que l'ensemble des électrices et des électeurs pour la confiance qu'ils lui ont accordée.

Dans cet esprit de continuité et de reconnaissance, Monsieur le maire réaffirme sa volonté de servir l'ensemble des habitants, dans un climat de dialogue, de respect et de construction collective.

A l'occasion de cette cérémonie, un diplôme de citoyenne d'honneur a été décerné à Madame Valérie Billondeau pour les 22 années de sa présidence de la Maison Pour Tous.

*« Par ce diplôme, la Municipalité remercie Madame Valérie Billondeau pour avoir contribué à enrichir la vie collective de Montchaboud et à renforcer les liens qui nous unissent »*

*extrait du discours de remise du diplôme*



De gauche à droite : M. Claude Soullier, maire de Brié-et-Angonnes, Mme Agnès Aubenas, 1ère adjointe Brié-et-Angonnes, M. Roland Chabert, M. Guy Soto, M. Aurélien Telmon, Mmes Véronique Feltrin et Claudine Verollet, équipe municipale de Montchaboud, M. Marc Depinois, maire de Mont Saint Martin et conseiller métropolitain délégué chargé des politiques publiques, et M. le Lieutenant Mustapha Berriche , chef de la caserne des pompiers de Vizille

# Vie Municipale

## Conseil Municipal du 29 octobre 2025

Présents : 8

### DELIBERATIONS :

**1** : DM n°1 : 8 voix pour

**2** : Ouverture d'un budget annexe pour la création d'un lotissement communal : 8 voix pour

**3** : Lotissement communal « Le Domaine des Vignes » – approbation du permis d'aménager : 8 voix pour

**4** : Lotissement communal « Le Domaine des Vignes » - Détermination des prix de vente des lots : 8 voix pour

**5** : Lotissement communal « Le Domaine des Vignes » – Vente du foncier du budget principal au budget annexe de l'opération : 8 voix pour

**6** : Autorisation donnée à un adjoint pour la signature de l'acte d'acquisition du terrain AA116 : 7 voix pour; 1 déport

**7** : Pass Communal Culture, Sports et Arts - Fixation des barèmes de participation pour la saison 2025-2026 : 8 voix pour

**8** : Participation frais de fonctionnement écoles maternelles, primaires et Ulis pour l'année scolaire 2024/2025 : 8 voix pour

## Conseil Municipal du 10 décembre 2025

Présents : 7 ; Pouvoir : 1 ; Excusée : 1

### DELIBERATIONS :

**1 : Annule et remplace** : Lotissement communal « Le Domaine des Vignes » – Vente du foncier du budget principal au budget annexe de l'opération : 8 voix pour

**2 : Annule et remplace** : Lotissement communal « Le Domaine des Vignes » - Détermination des prix de vente des lots : 8 voix pour

**3** : Lotissement communal « Le Domaine des Vignes » - souscription d'un emprunt : 8 voix pour

**4** : Lotissement communal « Le Domaine des Vignes » - Vote du Budget Annexe 2026 : 8 voix pour

**5** : Vote du Budget Primitif 2026 : 8 voix pour

**6** : Signature de la Convention Territoriale Globale avec la caisse d'allocations familiales de l'Isère et le Conseil départemental : 8 voix pour

**7** : Signature de la convention PS jeunes : 8 voix pour

**8** : Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) 2026-2031 : 8 voix pour

**L'intégralité des délibérations et arrêtés sont consultables sur le site :**

<https://mairie-montchaboud.fr>

- Article L. 2131-1 du Code général des collectivités territoriales,
- Ordinance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021,
- Décret n°021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

# Vie Municipale

## Informations sur les projets en cours



Une réunion publique d'information consacrée au projet du futur lotissement des Vignes s'est tenue le 17 octobre 2025.

À ce jour, le permis d'aménager relatif à la viabilisation du site a été accordé et l'arrêté municipal correspondant a été publié le 8 janvier 2026. La période réglementaire de deux mois de recours des tiers est actuellement en cours.

À l'issue de cette période de non-opposition, les terrains seront officiellement mis en vente. Les Montchabouillards intéressés peuvent dès lors et déjà prendre contact avec la mairie pour obtenir des informations complémentaires.

Le projet sera finalisé par la prochaine équipe municipale, à l'issue des élections du 15 mars.

Par ailleurs, le city stade est désormais achevé et fonctionnel, permettant la pratique de différentes activités sportives telles que le football, le badminton ou le volley-ball. Le filet central, bien que non installé en permanence, est disponible sur simple demande auprès de la mairie. Un panier de basket est également en place à l'extérieur ; toutefois, une stabilisation du sol autour de celui-ci sera nécessaire afin d'en permettre une utilisation optimale.

L'inauguration officielle du city parc ainsi que la poursuite des aménagements interviendront après le 15 mars.

## L'antre-murs

Notre bibliothèque participative est très appréciée et la Municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes pour leur générosité et leurs dons.

Toutefois, elle ne peut pas accueillir l'ensemble des livres proposés. Afin de garantir des ouvrages adaptés à tous, nous privilégions désormais les dons de livres récents, en bon état et qui s'adressent à un public large.

Par ailleurs, il est demandé de ne pas déposer les livres en vrac mais de les ranger sur les étagères, classés selon les thèmes notés sur les étiquettes. Il n'y a pas de personnel dédié à ce travail, l'espace est entièrement auto géré par les usagers.



Merci de votre compréhension et de votre soutien !

# Vie Municipale



## Elections municipales 2026, nouveau mode de scrutin

### Élections municipales : votre voix compte

Dans notre commune de moins de 500 habitants, les élections municipales approchent ! C'est l'occasion pour chacun de participer à la vie locale et de choisir celles et ceux qui s'occuperont de notre quotidien.

#### Ce qui change pour cette élection :

:

On vote pour une liste complète de candidat.

Le panachage n'est plus possible, le bulletin doit être déposé sans modification.

Les listes respectent la parité entre femmes et hommes, pour une représentation plus équilibrée.

Ces changements visent à renforcer la cohésion des équipes municipales et à simplifier le vote pour tous.

#### Pourquoi votre vote est important :

Dans une petite commune, chaque voix compte vraiment. Les décisions du conseil municipal touchent directement notre vie quotidienne. Voter, c'est donc choisir les personnes qui feront vivre notre commune et protéger ce qui nous rassemble.

#### Le vote, un acte citoyen et collectif :

Voter n'est pas seulement un geste individuel :

C'est un acte de responsabilité et de solidarité envers tous les habitants.

C'est reconnaître l'engagement des candidats qui se présentent pour nous servir.

C'est faire vivre la démocratie de proximité, notre démocratie à nous, ici et maintenant.

# Vie Communale

## Le coin des ados

Depuis le mois de novembre 2025, la commune de Montchaboud adhère à un projet d'animation jeunesse via le dispositif "PS JEUNES".

\*PS Jeunes : la Prestation de Service Jeunes est un dispositif déployé à l'échelle nationale depuis 2020, il a pour objectif de développer et faire évoluer l'offre d'accompagnement et d'activités qui sont proposées aux jeunes en favorisant l'engagement citoyen à travers des projets dont ils sont les initiateurs.

Il s'agit d'une démarche « d'aller-vers » pour favoriser leur implication dans la vie locale.

A ce titre, Martin l'animateur du centre socio-culturel Malraux de Jarrie dédié à ce projet se déplacera à Montchaboud afin d'animer des temps d'échange, de recueillir la parole des ados, et de les aider à élaborer un projet.

Une première rencontre animée et constructive a eu lieu le 21 janvier entre 5 jeunes de la commune, Martin (l'animateur) et 2 élus.

Claudine Verolle

Tu as entre 11 (CM2)  
et 15 ans, nous t'attendons

**Mercredi 25 février à partir  
de 12h30**

**Salle polyvalente.**

Les porteurs du projet sur notre

territoire :

- Ø 5 communes du territoire (dont Montchaboud)
- Ø La CAF
- Ø Le département
- Ø Le centre social Malraux de Jarrie
- Ø Le SICCE (Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance



# Vie Communale

## La Réserve de Sécurité civile de Montchaboud

### Un glissement de terrain coupe le Chemin des Fontanettes !

Il s'agit d'un scénario imaginaire, mais... et si c'était vrai?

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la réserve permet de mettre en pratique les mesures prévues pour protéger tout le monde lors d'un événement comme une inondation, un éboulement ou une coupure d'électricité.



La réserve de sécurité civile du village commence à se constituer. À la suite de la réunion publique du 25 avril 2025, six volontaires se sont inscrits pour rejoindre ce dispositif essentiel à la sécurité de tous.

Un premier exercice « sur table » a été proposé par Aurélien Telmon, accompagné par Véronique Feltrin et Claudine Verollet. Cet exercice avait pour objectif de tester les nouveaux protocoles mis à jour dans le PCS 2025. Le scénario retenu portait sur la gestion des conséquences d'un éboulement sur le chemin des Fontanettes, entraînant l'impossibilité de circulation des véhicules et des piétons.

Les échanges ont permis de mettre en évidence les points forts du dispositif et d'identifier des pistes d'amélioration. Le travail de clarification et de meilleure lisibilité des documents se poursuit, nourri par les remarques constructives des participants à l'exercice.

Merci pour leur engagement à Pascale et Frank Mazoyer, Odile et Christian Voillot, Jean-Jacques Barbier et Christian Bouvier.

Il est encore temps de rejoindre la réserve ! Faites-vous connaître auprès de la mairie si ce geste citoyen vous tente.

Le rôle des réservistes n'est pas de remplacer les pompiers ou la police, mais de soutenir les habitants et les services de secours.

Ils peuvent, par exemple, aider à informer la population, sécuriser certains lieux, ou assister les personnes en difficulté.

# Vie Communale

## Une fin d'année 2025 festive

Les plus de 65 ans ont répondu présents à l'invitation de la Municipalité pour un repas savoureux, le 13 décembre 2025.

Au menu, foie gras, confits de canard, gratin dauphinois et gratin de cardons, fromage et omelette Norvégienne !



L'esprit de Noël a rassemblé les habitants du village le 20 décembre, autour du marché de Noël dans une ambiance chaleureuse et festive.

Pains cuits dans le four du village et diots étaient proposés par la MPT, huîtres et vin blanc par l'ACCA, crêpes maison par le Chab'Kfé et marrons grillés sous la surveillance experte de Roland Chabert, régalaient petits et grands toute la journée .

On souligne la participation de jeunes du village sur le marché, avec un stand d'objets de décoration réalisés avec soin.

Le MPT avait organisé la venue du Père Noël ainsi qu'un atelier créatif, très apprécié des enfants.



## Sur les chemins de Montchaboud

### Prologue du RAID Grenoble INP-UGA le 28 mars 2026

Le RAID Grenoble INP-UGA, association étudiante de l'Institut Polytechnique de Grenoble et de l'Université Grenoble Alpes organise chaque année, et depuis trente ans, un raid multisports tout public.



Le prologue se déroulera le samedi 28 mars 2026 et traversera la commune de Montchaboud, et aura pour but de faire parcourir aux participants une boucle VTT d'environ 25km, jonchée d'activités supplémentaires, partant et revenant au parc Robert Buisson à Echirolles.

Les départs auront lieu dans la matinée entre 8h et 9h.

Le parcours complet est disponible en mairie.

Source : <https://raid.grenoble-inp.fr/>



## ETAT CIVIL

Décès : **Robert ARNOLDI le 02 septembre 2025**

**André SARRAZIN le 16 septembre 2025**

*Sincères condoléances à la famille et aux proches*

## URBANISME

Demandeur	Parcelle	Projet	Décision
TEUPOOTAHITI François	AA90	Panneaux photovoltaïques	Favorable le 23/09/25
PLAISANT Daniel	AB36	Panneaux photovoltaïques	Favorable le 23/09/25
CHABERT Eric	AA25	Pergola	Favorable le 08/10/25
LESTIENNE Marion	AA10	Panneaux photovoltaïques	Favorable le 14/10/25
MESTRE Gilles	AB103	Panneaux photovoltaïques	Favorable le 28/10/25
RIBOULET Kilian	AA60/AA59	Préau	Favorable le 17/12/25

# Vie Communale

## Chenilles processionnaires : un danger pour tous, une responsabilité partagée

Les chenilles processionnaires du pin et du chêne sont reconnues par **le décret n°2022-686 du 25 avril 2022** comme nuisibles pour la santé.

Leurs poils microscopiques très urticants peuvent provoquer de graves réactions allergiques chez l'être humain : démangeaisons, irritations, œdèmes, troubles respiratoires, et parfois des urgences médicales.

Les animaux, en particulier les chiens, sont très exposés. En cas de contact ou d'ingestion, les poils peuvent entraîner une nécrose de la langue, avec un risque vital.



Ces chenilles sont également nocives pour les arbres. En se nourrissant des aiguilles et des feuilles, elles affaiblissent les pins et les chênes. Des attaques répétées empêchent l'arbre de se régénérer, favorisent les maladies et peuvent conduire à son déclin.

**REPÉRER LA PRÉSENCE :** En hiver, gros cocons blancs en soie, bien visibles à l'extrémité des branches, signe certain de colonies actives.



### PRÉVENTION :

Installer des nichoirs à mésanges (prédateurs naturels)

Surveiller régulièrement les arbres de son terrain

Agir dès l'apparition des nids

**ACTIONS À MENER :** Ne pas toucher les chenilles ni les nids

Installer des pièges mécaniques autour du tronc en hiver, attendre le printemps pour retirer les sacs des pièges

Porter gants, lunettes et masque lors de toute manipulation



### Chacun a un rôle à jouer :

Chacun est responsable, agir tôt limite les risques sanitaires, protège les animaux et préserve les arbres.

# Vie Communale

## Rappel de règles de civisme



### L'entretien des bordures de propriété

#### Le déneigement : un service assuré par la Métropole

Le déneigement des voiries relève de la compétence de la Métropole. Cette année, les équipes métropolitaines ont fait preuve d'une efficacité et d'une forte réactivité lors des épisodes neigeux, permettant de maintenir des conditions de circulation satisfaisantes.

Toutefois, il est important de souligner que le manque d'entretien de la végétation en bordure de voirie complique de plus en plus les interventions. À terme, si les branches débordantes ne sont pas élaguées, certains engins de déneigement ne pourront plus circuler partout, ce qui risque de compromettre la qualité et la rapidité du service.

L'entretien régulier des arbres et haies est donc une responsabilité individuelle qui contribue directement à la sécurité collective et au bon fonctionnement des services publics.

Les propriétaires riverains sont tenus d'entretenir les arbres, haies et plantations situés en limite de propriété afin qu'aucune branche ne dépasse sur la chaussée ou les trottoirs. Cette obligation vise à garantir la sécurité des usagers, la visibilité de la signalisation et le bon passage des véhicules, notamment ceux de secours et d'entretien.

Conformément à **l'article 673 du Code civil**, les branches d'arbres qui avancent sur la propriété d'autrui ou sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire de l'arbre.

Par ailleurs, **l'article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales** confère au maire un pouvoir de police afin d'assurer la sûreté et la commodité du passage sur les voies publiques. En cas de défaut d'entretien, des mesures pourraient être imposées aux propriétaires concernés.



Les employés de la Métropole n'ont pas pour mission de ramasser les objets encombrants abandonnés à côté des collecteurs de déchets à l'entrée du village.

Notre secteur géographique est bien desservi en déchèteries faciles d'accès avec des horaires d'ouverture larges, le Péage de Vizille, Vaulnaveys-le-haut, Champ-sur-Drac.

La Métropole propose également un service de collecte des objets volumineux en porte-à-porte, gratuit et sur rendez-vous. Tout sera fait pour favoriser le réemploi des objets collectés

**Demandez un rendez-vous :** [Via le formulaire en ligne](#) sur le site de Grenoble Alpes Métropole ou par téléphone au 0 800 500 027, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

# Vie Communale

## Les chiens errants : rappel des nuisances

La Municipalité rappelle à tous les propriétaires d'animaux que la divagation des chiens est strictement interdite sur l'ensemble du territoire communal. Cette mesure vise à garantir la sécurité, la tranquillité, la salubrité et la protection de l'environnement pour l'ensemble des habitants.

Cadre légal : Conformément à l'article L.211 22 du Code rural et de la pêche maritime, le maire prend toutes dispositions pour empêcher la divagation des chiens .

Selon l'article 1243 du Code civil, le propriétaire d'un animal est responsable des dommages causés par celui-ci, y compris lorsqu'il se trouve en état de divagation.

### Nuisances liées aux chiens errants

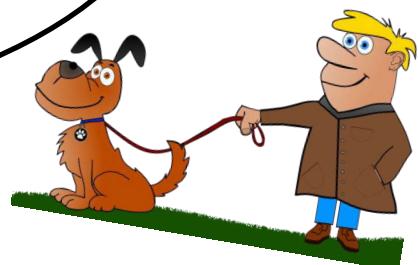
La divagation des chiens entraîne plusieurs conséquences pour la collectivité et les habitants :

- Risque d'agressions ou morsures, particulièrement pour les enfants et personnes vulnérables,
- Accidents de la circulation causés par des animaux errants.
- Abolements intempestifs perturbant le repos des riverains.
- Déjections sur la voie publique, jardins et espaces verts, présentant un risque sanitaire.
- Perturbation de la faune sauvage et des espaces verts,

Nos animaux de compagnie font partie intégrante de notre vie de famille et contribuent à rendre notre village vivant.

Mais chaque propriétaire a le devoir de surveiller son chien en permanence lorsqu'il est à l'extérieur.

La Municipalité remercie les habitants pour leur responsabilité et leur vigilance afin de préserver un cadre de vie sûr, propre et agréable pour tous.



# La Métropole

## Grenoble Alpes Métropole sacrée Capitale européenne de l'innovation 2026

Grenoble Alpes Métropole a décroché le titre de Capitale européenne de l'innovation jeudi 4 décembre à Turin lors de la cérémonie du Cities Innovate Summit. Un prix qui récompense l'esprit pionnier du territoire et sa capacité à mettre en œuvre des politiques publiques innovantes.

Une nouvelle récompense pour le territoire. Grenoble Alpes Métropole a été désignée Capitale européenne de l'innovation 2026 en décembre 2025. Décerné par le Conseil européen de l'innovation, ce prix récompense les villes innovantes, que ce soit en termes de gouvernance ou d'utilisation de technologies innovantes au bénéfice des citoyens.

Le Conseil européen de l'innovation a salué « *l'approche novatrice du développement urbain durable [de la Métropole] mettant l'accent sur les solutions d'énergies renouvelables, les infrastructures intelligentes et l'innovation communautaire pour relever les défis environnementaux et sociaux* ».

Selon Ekaterina Zaharieva, Commissaire européenne aux start-ups, à la recherche et à l'innovation, Grenoble Alpes Métropole, et Aalborg, ville danoise couronnée dans la catégorie “ville innovante émergente”, démontrent « *que l'innovation ne se limite pas à la technologie, mais englobe également la création de communautés inclusives et l'amélioration du quotidien pour tous. Elles deviennent des exemples mondiaux de la manière dont les villes peuvent se développer et se transformer de façon intelligente et durable.* »

Le jury européen a salué, en particulier, la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat, organisée en 2022 et réunissant une centaine de citoyennes et citoyens.

Cette initiative, inédite à cette échelle en France, a permis d'associer les habitants à l'élaboration des réponses aux changements climatiques.

Le jury a également remarqué l'écosystème local d'innovation du territoire (23 000 chercheurs, deuxième pôle de recherche français...) ainsi que l'action de la Métropole pour mobiliser ses acteurs en faveur de la transition écologique.

Après l'Ademe en 2024, qui a récompensé la Métropole pour son action en faveur des transitions, le prix Capitale consacre, cette fois, une reconnaissance européenne. Ce prix s'accompagne d'une dotation d'un million d'euros tandis que Rotterdam et Liverpool, les deux autres finalistes, ont reçu chacune 100 000 euros.

Source : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/>

# La Métropole

## Tech&Fest, iForum : les cœurs battants de l'innovation



Les 4 et 5 février se tiendra l'édition 2026 du tech&fest et du iForum à Grenoble, alors que la Métropole vient d'être sacrée Capitale européenne de l'innovation.

C'est LE grand rendez-vous de l'innovation technologique où se rencontrent dirigeants de start-ups et de grands groupes, chercheurs et ingénieurs et plus globalement, tous les passionnés de sciences et de technologies. Le tech&fest revient du 4 au 5 février pour une troisième édition consacrée à la souveraineté économique.

Des centaines d'entreprises et plus de 250 intervenants sont attendus à Alpexpo. Parmi eux, Luc Julia de Renault, Timothée Lacroix de Mistral AI, Bertrand Piccard de Solar Impulse ou encore Maud Vinet de Quobly . Cette année, la marraine de l'événement est Julie Galland, directrice de la recherche technologique au CEA.

Organisé autour de quatre univers (tech&planet, tech&human, tech&solutions et tech&fab), le festival propose des job dating, un espace de démonstration ainsi que des conférences et des ateliers autour de thématiques d'actualité : les avancées du quantique, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, les évolutions de la santé, la robotique, les innovations liées à la montagne, les enjeux du numérique responsable, etc.

**Trois en un :** Comme chaque année, le tech&fest est aussi l'occasion d'assister au iForum et au iVenture organisés par la Métropole (avec le soutien de la Communauté de communes du Grésivaudan et du Pays Voironnais). Sur son pavillon de 600 m<sup>2</sup>, le collectif accueille 10 projets en émergence, une vingtaine de start-ups en levée de fonds, une cinquantaine de structures de l'accompagnement, 15 projets du réseau French Tech Alpes et un Fab Lab mobile.

Source : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/actualite/577/45-tech-fest-iforum-les-coeurs-battants-de-l-innovation.htm>

## Prêt vélos électriques

La Métropole renouvelle cette année le dispositif de prêt gratuit de vélos électriques pendant un mois aux habitants de l'ensemble des communes de la Métropole et du Grésivaudan.

Concernant Montchaboud, cette opération est prévue le mercredi 15 avril.

***Vous recevrez prochainement un lien pour pouvoir vous inscrire.***

***Cette offre est réservée aux 10 premiers inscrits***



# La Métropole

## **Du changement dans la collecte de vos déchets**

### Courrier aux habitants :

Afin d'améliorer le service de collecte des déchets, notamment pour limiter la pollution liée aux trajets des camions poubelles et mieux maîtriser les coûts, les modalités de collecte de Montchaboud ont changé.

Cette réorganisation répond également à une exigence de simplification des modes de collecte entre les différents flux (poubelle grise, poubelle verte/jaune) d'une part, et d'autre part à un besoin d'harmonisation du territoire Métropolitain, notamment des communes de l'ancienne Communauté de Communes du Sud Grenoblois.

Avant, le ramassage des poubelles sur Montchaboud se faisait ainsi :

- Poubelles grises (ordures ménagères résiduelles) : collecte en porte à porte le lundi et jeudi
- Poubelle verte/jaune (collecte sélective) : collecte en points d'apports volontaires (PAV)

**Depuis le 5 janvier 2026, les deux flux sont collectés en PAV à l'entrée du village** à côté du parking. Cet unique point dispose désormais de conteneurs pour chaque flux : ordures ménagères résiduelles (gris), collecte sélective des emballages et papiers (jaune) et le verre (vert).

Il n'y a plus de ramassage en porte à porte ; les bacs roulants gris seront retirés.

Ces changements n'impactent en rien les consignes de tri.

Pour rappel :

- les papiers et emballages (plastiques, métalliques et cartonnés) sont à déposer dans la colonne de tri jaune, en vrac, sans sac,
- le verre dans la colonne à verre verte
- les déchets alimentaires dans le composteur.
- Et seulement ce qui reste, dans la colonne grise, dans un sac poubelle fermé (taille des sacs limité à 50L).

Et n'oubliez pas. Le mieux est encore de produire moins de déchets.

Trier c'est bien réduire c'est mieux !

Retrouvez toutes nos astuces pour réduire vos déchets (et faire des économies) dans notre guide de la réduction des déchets mis à disposition en mairie.

Merci de votre compréhension,  
La Métro



# Vie Associative

## La MPT, 50 ans en 2025 !

« Un cœur battant pour Montchaboud »

Depuis 50 ans, la Maison Pour Tous fait partie de la vie du village : un lieu de rencontres, de partages, de souvenirs et de sourires.

Pour célébrer cet anniversaire si spécial, tout le village a été invité à une fête conviviale et festive ouverte à toutes les générations. Nombreux sont venus célébrer ces 50 années d'histoire, d'amitié et de vie commune.

Parce que cette maison est la nôtre, et que les plus beaux souvenirs sont ceux que l'on crée ensemble !



Extraits du discours de Valérie Billondeau :

« Il m'est difficile de résumer en quelques mots ce que l'association a représenté et représente encore aujourd'hui pour notre village. Cependant, ce je peux vous dire, c'est qu'elle a été et reste un lieu de vie intergénérationnel, un lieu d'expression, un lieu de lien social, un véritable cœur battant pour Montchaboud et tout cela, grâce à vous. Grâce à nous tous. »

« C'est cela l'esprit de notre association : une chaîne de bonnes volontés. Ces animations sont des liens qui se tissent, des souvenirs qui se créent, des voix qui se croisent, des vies qui s'enrichissent. Chaque activité est une tranche de vie, une page d'histoire de notre village. »



Gâteau LC Délices



La soirée a débuté dans la cour de la mairie avec « Les Elles Whispers »; la voix puissante et émouvante de Jaklyne Guedj, accompagnée au piano par Mélanie Favre.

Magnifique duo !

Le groupe Sunny Jazz a pris le relai et fait danser les villageois sur des rythmes Rock et disco.

Et le Madison n'a pas de secrets pour les Montchabouillards .



File d'attente à la borne selfie, où chacun a pu immortaliser un moment... « particulier » !



Espace riche en émotions, l'exposition photo de 50 années de festivités à Montchaboud nous a fait revivre des moments heureux et revoir des personnes chères à nos cœurs .





## Nouveau bureau pour la MPT

Le 3 octobre, lors de l'Assemblée Générale annuelle, la Maison pour tous a accueilli un nouveau président. M. Lounes Nadi reprend le flambeau avec enthousiasme, prêt à poursuivre l'aventure et à faire vivre l'association dans un esprit de partage et de convivialité.

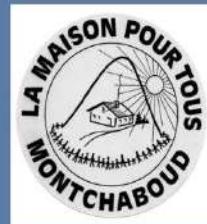
Une première soirée organisée par le nouveau bureau, dans la tradition que les habitants du village affectionnent : le Beaujolais nouveau, accompagné de généreuses assiettes de charcuterie et du fameux pain au gout unique, cuit dans le four du village.

Un premier événement réussi haut la main grâce à l'énergie et à l'enthousiasme de cette nouvelle équipe !



**2025-2026**

# Le programme de la MPT



**Samedi 22 Novembre - Soirée Beaujolais Nouveau**

**Samedi 20 Décembre - Marché de Noël de la Mairie**

**Samedi 21 mars - P'tit creux de l'hiver**

**Samedi 6 juin - Inter-quartier**

**Samedi 12 septembre - Fête du Village**

**Samedi 31 octobre - Soirée Halloween**

**Mais aussi**

**Yoga, pilates, soirées ado, soirées mamans,  
mise en route du four à pain tout au long de  
l'année**

Liste non exhaustive - susceptible de changer. Renseignez-vous par mail

**Des idées ? Faites nous en part**



Suivez-nous sur Instagram [mpt\\_montchaboud](#)  
Contact : [mptmontchaboud38@gmail.com](mailto:mptmontchaboud38@gmail.com)



# Vie Associative

## Du côté du Chab'Kfé...



Quand les talents locaux s'unissent, des initiatives spectaculaires naissent.

Une décoration aux accents verts, rouges et blancs, une cuisine délicatement parfumée aux saveurs de la dolce vita... et la Trattoria de Montchaboud a vu le jour !

Burrata fondante sur lit de salade verte, lasagnes alla Bolognese généreuses et tiramisu tout en douceur, imaginés et confectionnés par Laurence (LC Délices). Le tout sublimé par une belle sélection de vins savoureux, proposée par Rémy Marcel, sommelier d'un soir mais au talent indiscutable.

La particularité de ce restaurant étant son caractère éphémère, il fallait en profiter sans tarder le 31 janvier !



# Vie associative



Depuis l'ouverture de la saison, les animations battent leur plein et rencontrent un bel enthousiasme.

L'exposition de **Gilles Renou**, talentueux photographe amoureux du noir et blanc, a ouvert le bal et a su séduire le public.

Place ensuite à la musique avec un concert jazz plein d'énergie proposé par le groupe local **Am Jazz**, suivi d'une superbe découverte : « **Rhum et Des Cadences** », un groupe de musiciens amateurs venu du plateau du Touvet, qui a littéralement fait vibrer la salle polyvalente !

Moment fort de la saison : la soirée karaoké en live, conviviale et joyeuse, où chacun a pu monter sur scène, se glisser dans la peau d'une star et chanter accompagné en direct par de vrais musiciens.

Une ambiance festive et des souvenirs plein la tête !



# Vie Associative

## Théâtre au Chab'Kfé



« Décharge mentale » : à voir sans modération !

Mention spéciale pour cette troupe de théâtre amateur, et son spectacle présenté au Chab le 16 janvier.

*« Au nom de celles qu'à l'intérieur elles sont belles, au nom de toutes les cocues inconsolables*

*Je vais filer en douce tous les p'tits couples jusqu'à leurs motels ,et je vais crier "au feu" quand ça a l'air agréable » Lynda Lemay*

*« C'est un volet qui bat, c'est une déchirure légère sur le drap où naguère tu as posé ton bras » l'absence, Serge Reggiani*

Porté par des reprises de chansons aux textes puissants, le spectacle explore la charge mentale des femmes dans toutes ses dimensions.

Accompagnées au violon par Isabelle Charbouillot et au piano par Laura Vigneron, Florence Lacourt et Véronique Lecoeuvre donnent voix à cette réalité encore trop actuelle, la dénonçant avec force et sensibilité.

Un spectacle intense et nécessaire, avec des thèmes qui n'ont pas laissé le public du Chab'Kfé indifférent .

Ces artistes se déplacent à domicile pour vous offrir leur spectacle, avec une participation libre au chapeau. N'hésitez pas à les contacter par e-mail pour plus d'informations.

entredeuxmots38@gmail.com



## A vos agendas !



**Le printemps sera musical au Chab'Kfè avec 3 dates de concerts**

**Samedi 28 février** : Les Papass

**Vendredi 24 avril** : Les Rock Fort

**Vendredi 19 juin** : Fête de la Musique avec Jess and West, l'harmonie de Vizille et les Big bearded Kris



**A noter, un temps scientifique :**

**Vendredi 13 mars** : Conférence de J.L Caix, la géologie des Alpes

<https://cafemontchaboud.wixsite.com/website>

Les Alpes que nous connaissons cachent une histoire fascinante.

Entre le Vercors, Belledonne, les Écrins et le Queyras, pourquoi les paysages sont-ils si différents et les roches aussi variées ?

À travers un voyage de Montchaboud au Mont Viso, via le col du Lautaret, partons ensemble à la découverte de l'histoire des Alpes et des secrets qui ont formé et façonné nos montagnes.

Jean-Louis Caix



## Infos pratiques

### Maison médicale de garde de Vizille

Dans le cadre de la permanence de soins ambulatoires, la commune de Montchaboud est rattachée à la maison médicale de garde de Vizille.

La Maison Médicale de Garde de Vizille accueille les patients pour des consultations d'urgence de médecine générale uniquement sur RDV le soir et les week-end. Pour y accéder il est demandé de contacter le 15 ou le numéro suivant :

**0 810 15 33 33**

Les médecins généralistes du secteur interviennent dans cette structure.

Elle est ouverte le soir, le week-end ainsi que les jours fériés.

La maison médicale de garde se trouve au 101, rue du 19 mars 1962 à Vizille.

### ESPACE FRANCE SERVICE "LA SOURCE"

Ses missions : La médiation sociale et l'aide aux démarches administratives : CAF, CPAM, CMU, CARSAT, Impôts, Banques, Pôle Emploi, Administrations, Logement, etc...

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h SANS RENDEZ-VOUS

Pôle de Services Publics "La Source" - 1, square Alfred Poncet - 38220 VIZILLE (face à La Poste) Tél. 04 76 78 86 42 Courriel : [vizille@pimmsmediation.fr](mailto:vizille@pimmsmediation.fr)

### ADAPTER SON LOGEMENT À SON ÂGE OU SON HANDICAP



Des aides existent

Rester dans son logement est un signe d'autonomie

Des aménagements sont parfois nécessaires afin que certaines personnes fragiles, handicapées ou âgées, puissent se sentir en sécurité chez elles

Pour répondre au mieux à la demande des personnes concernées, le Département en partenariat avec l'ADIL 38 (Agence départementale d'information sur le logement de l'Isère) a produit un support pratique d'utilisation en mentionnant les principaux critères d'octroi des aides financières existantes ainsi que les coordonnées des organismes à contacter.

# Infos pratiques

## Petites annonces

### ARMAND Menuiserie

Pierre Armand - Artisan Menuisier

Prestations : installation porte fenêtres,  
volets roulants, portail, véranda (PVC, alu)  
06 98 03 50 87  
pierrearmandpro38@gmail.com



Praticienne en massage  
bien-être  
Venez vous ressourcer, vous  
détendre

Je vous propose divers  
massages adaptés à votre besoin du moment  
Pensez à vous et à vos proches  
Possibilité de bons cadeaux  
N'hésitez pas à me contacter pour de plus  
amples renseignements

tél : 06.83.93.23.65  
Chrystèle Mathieu



[lcdelices.fr](http://lcdelices.fr)  
[@lcdelices38](https://www.instagram.com/lcdelices38)  
[LC Délices 38](https://www.facebook.com/LCDelices38)

### TRAITEUR SUCRÉ / SALÉ ARTISAN PÂTISSIER

ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

*Le bon goût du Fait maison*

Laurence

06 95 70 58 25

[contact@lcdelices.fr](mailto:contact@lcdelices.fr)

75 route du village 38220 Montchaboud



LE DEUN Lac & THIRION Dijon - Montchaboud

Tél. 07 82 86 73 79

[believe.paysage.isere@gmail.com](mailto:believe.paysage.isere@gmail.com)

Profitez pour un devis gratuit !

Taille et rebattage de haies  
Tonte, désherbage, débroussaillage  
Entretien du jardin  
Elégage et abattage d'arbres  
Travaux paysagers et création

Profitez de 50% de crédit d'impôt pour les  
travaux éligibles aux services à la personne :  
Demandez nous pour plus d'informations



Les bénévoles du comité Drac-Romanche du Secours Populaire 33 rue Argoud à Vizille vous remercient pour vos dons tout au long de l'année.

Nous vous informons que « la p'tite boutique » est ouverte à tous, les vendredis de 15h à 17h30 ainsi que le samedi matin de 9h à midi.

Venez chiner, fouiller, trouver des articles en tous genres, linge de maison, vêtements pour tous et toutes, petits bibelots, livres, jouets... Une faible participation financière vous sera demandée. Les fonds récoltés servent à faire vivre la solidarité envers les personnes les plus démunies de notre secteur géographique.

Alors venez, osez entrer. Nous serons ravis de vous accueillir.  
A bientôt      Les bénévoles      04 76 78 91 38



# Infos pratiques

## Mes services publics

### EN CAS D'URGENCE

Gendarmerie : 04 76 78 98 50 (Vizille)  
Pompiers : 18  
SAMU : 15  
Maison Médicale de Garde : 0 810 15 33 33  
Urgence depuis un portable : 112

### CAMBRIOLAGE

Prévenez la gendarmerie de Vizille tel : 04 76 78 98 50 n'oubliez pas de leur signaler la période de votre absence

### RAPPEL DES HORAIRES POUR EFFECTUER LES TRAVAUX BRUYANTS

Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h  
Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h  
Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

### BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture  
Lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h  
Samedi : de 9h à 12h

### LES HORAIRES DE VOS DECHETERIES **0800 500 027**



Nouveaux horaires à compter du 1er juillet 2024

**Champ sur Drac et Vizille :** Mardi et mercredi : 8h15-14h15, jeudi : 8h15-12h15  
Vendredi et samedi : 8h15-12h / 13h-17h30

(Du 1er juillet au 31 août : du mardi au samedi : 8h15-14h)

**Vaulnaveys Le Haut :** Lundi au samedi : 8h15-12h / 13h-17h30

(Du 1er juillet au 31 août : du lundi au vendredi : 8h15-15h, le samedi : 8h15-12h/13h-17h))

Le Petit bulletin est une publication de la mairie de Montchaboud

75 route du village - 38220 Montchaboud

Téléphone : 04 76 68 29 96

E.mail : mairie-montchaboud@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Guy SOTO

Rédaction : Véronique Feltrin

Tirage : 103 exemplaires distribués en boîtes aux lettres et 59 envoyés par mail